

A la Mairie de ST-RAMBERT D'ALBON

- La présence de la personne sollicitant la carte d'identité est **INDISPENSABLE**. Aucun document ne saurait être donné à un proche, même si c'est un parent.

Afin de réduire les délais d'instruction, nous incitons fortement les demandeurs à :

- remplir le CERFA (à retirer dans leur mairie de domicile) ou
- remplir une pré-demande en ligne sur le site « predemande-cni.ants.gouv.fr ».

Une fois cette formalité accomplie, les personnes peuvent se présenter à **Saint Rambert**, munies des pièces suivantes :

- CERFA préalablement rempli ou pré-demande en ligne,
- 1 photo d'identité aux normes européennes et datant de – 6 mois,
- 1 justificatif de domicile de – 3 mois : facture de consommation (gaz, téléphone, téléphone portable, eau) ou dernier avis imposition ou dernière taxe habitation
- Si l'ancienne carte est périmée depuis – 2 ans : ancienne carte
- Si l'ancienne carte est périmée depuis + 2 ans : passeport en cours de validité ou copie intégrale de l'acte de naissance de – 3 mois.

En cas de doute ? Vous pouvez soit consulter le site « service-public.fr », soit nous contacter au 04 75 31 01 92.

HORAIRES DE DÉPÔT ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ EN MAIRIE DE ST RAMBERT :

Dépôt des dossiers : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h.

Retrait des cartes d'identité : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 11 h.

RAPPEL DES HORAIRES DE DEPOT ET RETRAIT DES DOSSIERS PASSEPORTS EN MAIRIE DE SAINT RAMBERT :

Dépôt des dossiers : mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Retrait des passeports : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 11 h.

Si vous devez faire une demande de carte d'identité il faudra donc anticiper vos démarches car les délais d'attente risquent d'être allongés.

N'hésitez pas à demander conseil au secrétariat de mairie de St-Barthélemy de Vals au 04.75.03.22.19 ou par mail [en cliquant ici](#).